



Commune de La Roche

1634 La Roche (FR)
Tél. 026 413 90 40
Fax 026 413 90 41
commune@la-roche.ch

PROCÈS-VERBAL Assemblée communale du 19 avril 2021

Lieu :	Halle Sport & Culture à La Roche
Heure :	20h00
Présidence :	M. Joël Brodard
Secrétariat :	Mme Elodie Repond
Présents :	45 (y compris le Conseil communal)
Auditeurs :	3
Excusé :	0

Tractanda :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2020** (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.la-roche.ch)
2. **Comptes de fonctionnement 2020**
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
3. **Comptes d'investissements 2020**
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation

4. Comptes 2020 du Foyer St-Joseph

- Présentation
- Rapport de la commission financière
- Approbation

5. Présentation de décomptes d'investissements

- Renouvellement du logiciel informatique pour l'administration
- Mise à jour du site internet communal
- Réfection du Pont du Steckel
- Réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach
- Travaux d'adduction d'eau

6. Législature 2021-2026 – Election des membres des commissions

- 6.1 Commission financière
- 6.2 Commission d'aménagement et de l'énergie
- 6.3 Commission de naturalisation

7. Mode de convocation des assemblées communales

8. Divers

Ouverture de la séance

M. Joël Brodard, syndic, ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue aux participants en les remerciant de leur présence.

M. Joël Brodard déclare que cette assemblée est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera effacé après que l'approbation du procès-verbal est devenue définitive.

M. Joël Brodard annonce que cette assemblée a été légalement convoquée par l'insertion d'un avis dans la Feuille officielle du 9 avril 2021, dans l'Expression villageoise et le Messenger distribués à la population, au pilier public, sur le site internet communal www.la-roche.ch et sur l'application iGruyère.

M. Joël Brodard demande s'il y a des remarques sur le tractanda de cette assemblée ?

L'Assemblée ne faisant part d'aucune remarque au sujet de la convocation, le tractanda est accepté tel que présenté.

Nomination des scrutateurs

M. Joël Brodard demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui ne sont pas citoyens actifs, c'est-à-dire qui sont présents pour leur information mais qui ne participeront pas aux votes.

3 auditeurs sont présents à cette assemblée.

Il procède ensuite à la nomination des scrutateurs. Il s'agit de :

- **M. Simon Brodard**
- **M. Johan Heimo**

Point 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2020

Le procès-verbal n'est pas lu, il était à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet communal www.la-roche.ch.

M. Joël Brodard procède à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2020, vote à mains levées :

APPROBATION : 45
CONTREPARTIE : 0

Point 2) Comptes de fonctionnement 2020

Présentation

M. Joël Brodard donne la parole à **M. Claude Raemy**, conseiller communal responsable des finances.

Pour faciliter la compréhension de la lecture des comptes 2020, seules les têtes de chapitres seront présentées à l'écran et les particularités seront commentées par **M. Claude Raemy**.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	712 078	116 401	740 550	208 900	628 929	185 747

Catégorie	Charges	Revenus
Assemblée communale, Conseil communal	La différence entre les charges et le budget s'explique par une ventilation différente des jetons de présence du Conseil communal à la suite du nouveau programme informatique.	Rien à signaler.
Administration générale	La différence des charges entre les comptes et le budget s'explique par une diminution des frais liés au traitement du personnel administratif et des charges sociales. On constate également une augmentation des frais concernant le matériel informatique.	La diminution des revenus est due à l'annulation des locations des salles communales en raison du COVID.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	155 863	147 808	169 625	151 580	128 855	131 442

Catégorie	Charges	Revenus
Protection juridique	La différence s'explique par une diminution des prestations de tiers pour la maintenance du cadastre.	La différence est due à une diminution des imputations internes pour le cadastre sous-terrain.

Police du feu	La différence s'explique par une diminution du nombre d'intervention du Corps de sapeurs-pompiers et des achats de matériel moins élevés.	En lien avec les charges.
Protection civile	Rien à signaler.	Rien à signaler.
ORCOC	On constate une diminution des charges en raison du COVID.	En lien avec les charges.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORM.	2 342 249	331 217	2 290 650	408 000	2 268 622	457 995

Catégorie	Charges	Revenus
Ecole enfantine	Rien à signaler.	Une réserve de l'époque a été dissoute.
Cycle scolaire obligatoire	La différence s'explique par une adaptation des charges liées légèrement à la baisse et la prise en charge des frais de transports à la piscine de Charmey qui n'ont pas été budgétisés (oubli).	Rien à signaler.
	On constate que le déficit structurel de l'AES est à nouveau très élevé bien que légèrement plus bas que le budget.	Rien à signaler.

Ecoles spécialisées	Les charges liées qui nous ont été facturées étaient moins élevées.	Rien à signaler.
Formation professionnelle	La Commune a reçu de nombreuses demandes de primes de fin d'apprentissage/étude (3,5 x supérieur que le montant budgétisé).	Rien à signaler.
Administration scolaire	Des frais supplémentaires ont été dépensés pour la remise en état des barrières autour de l'école primaire. Ces travaux n'étaient pas budgétisés. On constate une augmentation des frais liés à la conciergerie et à l'achat de produits désinfectants en raison du COVID, période durant laquelle le nettoyage des locaux a dû être intensifié.	Rien à signaler.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	273 733	66 600	335 170	46 250	341 856	52 153

Catégorie	Charges	Revenus
Culture	La différence s'explique par une augmentation de la part communale pour la charge liée relative aux frais de Conservatoire. La Commune n'a pas versé de don aux sociétés locales (COVID).	Rien à signaler.
Parc et jardin	La Commune a réalisé plus d'entretiens sur les sentiers que ce que prévoyait le budget.	Rien à signaler.

Sports	La différence s'explique par une diminution des dons versés aux sociétés sportives et à une hausse des frais de chauffage de la Halle Sport & Culture.	Le traitement du personnel pour la Halle Sport & Culture a été ventilé dans un autre chapitre. En raison du COVID où la salle a peu été occupée, les travaux de maintenance ont largement diminué.
--------	--	--

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	638 153	112 075	658 500	102 500	705 702	105 217

Catégorie	Charges	Revenus
Hôpitaux	Rien à signaler.	Rien à signaler.
Homes médicalisés	La différence s'explique par une augmentation de la part communale aux EMS.	Rien à signaler
Soins ambulatoires	Rien à signaler.	Rien à signaler.
Prophylaxie	Des mesures de santé et de sécurité au travail selon les nouvelles exigences légales ont été mises en place. En raison du COVID, des produits de désinfection et du matériel de protection ont été achetés.	Rien à signaler.
Service médical des écoles	On constate une diminution de cette charge en lien avec la fermeture des écoles durant une certaine période (COVID).	Rien à signaler.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	1 375 912	494 724	1 392 840	527 340	1 369 823	491 558

Catégorie	Charges	Revenus
Protection de la jeunesse	Les subventions communales pour les crèches ont été payées malgré la non-fréquentation durant le semi-confinement (COVID).	Rien à signaler.
Handicapé / inadapté	On constate une légère augmentation des charges liées pour ce chapitre.	Rien à signaler.
Assistance	Une différence est constatée dans les comptes du Service des curatelles.	Répercussion en lien avec les charges.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	671 735	179 824	591 600	89 500	592 351	143 346

Catégorie	Charges	Revenus
Route	Rien à signaler.	La différence s'explique par une imputation interne de la moitié des heures effectuées par le service de l'édilité dans d'autres chapitres.
Télécommunication	Rien à signaler.	Rien à signaler.
Trafic régional	On constate une légère hausse de la participation communale au trafic régional.	La différence s'explique par une nette diminution des ventes de cartes journalières CFF en raison du COVID.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECT. ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT	853 057	680 651	770 280	700 600	765 431	677 511

Catégorie	Charges	Revenus
Approvisionnement en eau	Les charges relatives à ce chapitre sont légèrement plus basses que le budget.	Répercussion en lien avec les charges.
Protection des eaux	On constate une diminution de la participation communale à l'AIS et à la STEP.	Répercussion en lien avec les charges concernant le prélèvement sur la réserve.
Ordures ménagères	La principale différence est due à l'augmentation des frais de ramassage des déchets, en grande partie liée à la fermeture de la déchetterie pendant le semi-confinement et à la non-facturation des déchets ménagers aux citoyens pendant cette période. Lors de la réouverture de la déchetterie, plus d'employés communaux étaient présents pour canaliser l'affluence des personnes.	On constate une augmentation des frais de recyclage du verre.
Abattoir	La différence s'explique par les frais d'électricité qui n'ont pas été ventilés avec le local de l'édilité.	On constate une baisse des locations de l'abattoir.
Cimetière	Rien à signaler.	On constate une augmentation des Inhumations.

Correction des eaux et endiguement	La différence s'explique par une diminution des travaux d'entretien.	Répercussion en lien avec les charges (moins de subvention).
Protection de la nature	Il n'y a pas eu de suivi concernant la décharge mais plus de travaux de nettoyage par notre personnel de l'édilité.	Rien à signaler.
Aménagement du territoire	Les frais liés à l'établissement du verbal de division et de servitude pour le quartier du Lèche n'a pas été budgétisé (oubli).	On constate une augmentation des émoluments relatifs aux permis de construire.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE	67 778	62 758	37 100	20 000	4 236	47 355

Catégorie	Charges	Revenus
Agriculture	La différence s'explique par la non-réalisation d'entretien au niveau de l'agriculture.	Rien à signaler.
Forêts	La différence s'explique par une diminution de l'entretien des chemins forestiers et à un remboursement de la Corporation Berra-Gibloux.	Rien à signaler.
Tourisme	On constate une diminution des prestations de tiers en lien avec les WC publics et une augmentation des heures effectuées par le personnel de l'édilité.	Rien à signaler.

Energie	Aucun travaux d'entretien sur la turbine n'a dû être réalisé.	L'augmentation des revenus s'explique par une bonne rétribution d'énergie de la turbine ainsi que l'octroi d'une subvention cantonale non budgétisée.
---------	---	---

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	1 019 177	5 933 723	699 770	5 184 900	810 958	5 204 162

Catégorie	Charges	Revenus
Impôts	On constate une augmentation des pertes du débiteurs.	La grande différence de l'impôt sur le revenu par rapport aux comptes 2019 s'explique par une provision d'encaissement surestimée par rapport à la réalité et cette provision doit être extournée en début de l'exercice. Après analyse avec la Commission financière et la Fiduciaire, le potentiel fiscal de la commune est plus haut que ce qui est indiqué dans les comptes.
Gérance	Une erreur a été commise dans le budget pour les amortissements obligatoires.	Rien à signaler.
Immeuble forêt édilité	L'entretien effectué par le personnel de l'édilité a été plus important.	Rien à signaler.
Domaine gîte et parchet	L'entretien effectué par le personnel de l'édilité a été moins important.	Rien à signaler.
Immeuble La Passade	On constate une baisse des frais liés à l'entretien de cet immeuble.	Rien à signaler.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	TOTAL	8 109 734	8 125 782	7 686 085	7 439 570	7 616 763	7 496 486
	Excédent charges / produits fonctionnement	16 048			246 515		120 277

En conclusion, les comptes de fonctionnement 2020 se bouclent avec un **excédent de charges de CHF 120'277.-**.

Questions/remarques

M. Alain Geiger s'inquiète de la diminution des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de CHF 700'000.- par rapport à l'année 2019. Il demande à combien s'élève le montant de la provision faite au boucllement des comptes 2019 et quel est le potentiel fiscal de la Commune ? **M. Claude Raemy** répond que le potentiel fiscal de l'impôt sur le revenu se situe entre 3,2 et 3,4 millions. Il confirme que la provision était trop optimiste. La Commune se base sur les chiffres connus 2017 et 2018. Au boucllement des comptes 2020, environ 20% des contribuables n'avaient pas encore reçu de taxation pour l'impôt 2019. D'après les informations transmises, **M. Alain Geiger** constate que les impôts 2019 sont plus bas que 2018 et que l'impôt sur le revenu a tendance à baisser. **M. Claude Raemy** ajoute que la population augmente et qu'il y aura des répercussions sur les impôts.

Mme Mélanie Clerc constate un gros déficit au niveau de l'accueil extra-scolaire et demande si des aides cantonales liées à l'ouverture de la structure ont été prises en compte ? **M. Claude Raemy** répond que la Commune n'a pour l'instant reçu qu'une partie des subventions.

Rapport de la commission financière

M. Joël Brodard donne la parole à la Commission financière, **M. Pascal Fragnière**, pour la lecture de son rapport.

L'organe de révision, la Fiduciaire Gefid Conseils SA, a vérifié les comptes annuels 2020 de la commune. Tous les documents comptables ont été mis à la disposition du réviseur et il a obtenu toutes les réponses à ses questions.

Suite à notre analyse ainsi qu'au rapport de l'organe de révision, nous donnons un préavis favorable pour l'approbation des comptes de fonctionnement 2020.

La Commission financière

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'approbation des comptes de fonctionnement 2020, vote à mains levées :

APPROBATION : 38

CONTREPARTIE : 0

Point 3) Comptes d'investissements 2020

Présentation

M. Joël Brodard donne la parole à M. Claude Raemy, conseiller communal responsable des finances.

M. Claude Raemy présente les comptes d'investissements 2020 et donne des explications sur les principales différences entre les comptes et le budget.

		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	108 565	0	15 000	0	14 884	0
1	ORDRE PUBLIC	20 000	0	0	0	0	0
2	ENSEIGNEMENT ET FORM.	90 918	0	420 000	48 000	68 302	0
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	111 781	0	20 000	0	69 523	0
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	582 741	90 315	491 000	0	616 478	199 329
7	PROTECT. ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT	1 016 738	472 366	862 000	332 400	613 731	489 579
8	ECONOMIE	36 477	0	36 600	0	34 959	0
9	FINANCES ET IMPÔTS	148 147	0	120 000	0	25 115	3 150
	TOTAL	2 115 366	562 681	1 964 600	380 400	1 442 992	692 057
	Excédent charges / produits investissements		1 552 685		1 584 200		750 934

Les comptes d'investissements 2020 se bouclent avec un **excédent de charges** de **CHF 750'934.-**.

Questions/remarques

L'Assemblée communale ne fait part d'aucune question ou remarque au sujet des comptes d'investissement 2020.

Rapport de la commission financière

M. Joël Brodard donne la parole à la Commission financière, **M. Pascal Fragnière**, pour la lecture de son rapport.

Tous les documents liés aux investissements ont été remis au réviseur, la Fiduciaire Gefid Conseils SA, et il a obtenu toutes les réponses à ses questions.

Suite au rapport de l'organe de révision, nous donnons un préavis favorable pour l'approbation des comptes d'investissements 2020.

La Commission financière

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'approbation des comptes d'investissement 2020, vote à mains levées :

APPROBATION : 38

CONTREPARTIE : 0

Point 4) Comptes 2020 du Foyer St-Joseph

Présentation des comptes

M. Joël Brodard donne la parole à **M. Dominique Perroud**, ancien directeur du Foyer St-Joseph, pour la présentation des comptes 2020 du Foyer St-Joseph.

Zible A	Budget 2020		Comptes 2020	
	charges	produits	charges	produits
Perte d'intérêts actifs sur capitaux utilisés				
Intérêts passifs sur crédit/emprunts	22 500.00		22 500.00	
Amortissement annuel minimal (3%)				
Charges exploitation	40 000.00		61 265.20	
Locations encaissées + recettes		85 000.00		124 262.75
Total	62 500.00	85 000.00	83 765.20	124 262.75
Résultat	22 500.00		40 497.55	

Les comptes 2020 concernant l'immeuble du Zible A se bouclent avec un bénéfice de CHF 40'497.55 alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 22'500.-. Il s'agit d'une bonne surprise sachant que plusieurs appartements de 4,5 pièces n'étaient pas loués en début d'année. Un certain nombre de travaux d'entretien ont été effectués et l'immeuble était complet en fin d'année.

Zible B	Budget 2020		Comptes 2020	
	charges	produits	charges	produits
Perte d'intérêts actifs sur capitaux utilisés				
Intérêts passifs sur crédit/emprunts (env. 10 mois)	66 500,00		56 401,90	
Amortissement annuel minimal (3%)	210 000,00		210 000,00	
Charges payées foyer			1 309,30	
Charges exploitation Régie	40 000,00		35 840,20	
Locations encaissées + recettes		250 000,00		268 371,30
Total	316 500,00	250 000,00	303 551,40	268 371,30
Résultat		66 500,00		35 180,10

M. Dominique Perroud présente les comptes du bâtiment de logements adaptés pour seniors appelé « Zible B », dont tous les appartements sont actuellement occupés.

Sachant que les premiers locataires ont emménagé le 1^{er} mars 2020, le budget a été établi sur 10 mois. Seul l'amortissement a été calculé sur l'année entière.

Les comptes 2020 du Zible B se bouclent avec une perte de CHF 35'180.10.

Soins et accompagnement	Prix de pension 2020 fr. 105.-		Prix de pension 2020 fr. 105.-	
	BUDGET 2020		COMPTES 2020	
	charges	produits	charges	produits
Salaires soins	3 060 919,85		3 068 289,45	23 894,50
Charges sociales soins	590 460,00		1 024 090,25	418 756,35
Charges reconnues			22 069,25	
Facturation soins LAMal		2 347 599,85		2 279 600,00
Facturation accompagnem.		1 303 780,00		1 207 428,00
Matériel LiMa	45 000,00	45 000,00	60 786,94	43 726,45
Correctifs			10 245,36	254 246,64
Sous total	3 696 379,85	3 696 379,85	4 185 481,25	4 227 651,94

Malgré les mesures prises en raison du COVID, les charges sont maîtrisées. Le Foyer a dû engager du personnel supplémentaire et mettre en place diverses mesures.

Comme chaque année, les comptes liés au chapitre des soins et accompagnement ne font ni bénéfice, ni déficit puisqu'ils rattrapés avec les décomptes du Service de la prévoyance sociale. Le Foyer St-Joseph attend un correctif de CHF 254'246.64.

Il espère recevoir des aides de l'Etat en raison de cette année particulière. Une provision de CHF 100'000.- liée au COVID a été prévue dans le cas où le SPS ne verserait pas les aides.

Immeubles Zible A et B	BUDGET 2020		COMPTES 2020	
	charges	produits	charges	produits
Intérêts	89 000,00		79 201,60	
Amortissements	210 000,00		210 000,00	
Pour info : c charges / locations (brutes)	80 000,00	335 000,00	98 414,70	392 634,05
Charges / locations (nettes)			1 309,30	295 828,35
Sous total	379 000,00	335 000,00	290 510,90	295 828,35

Finances	BUDGET 2020		COMPTES 2020	
	charges	produits	charges	produits
Amortissement	145 000,00		145 000,00	
Contrib des Communes	101 000,00	255 934,00	95 965,40	255 934,00
Attribution réserves/provis.	150 000,00		371 710,00	
Sous total	396 000,00	255 934,00	612 675,40	255 934,00

Les contributions des communes sont des frais financiers facturés par le Réseau de santé et social de la Gruyère (RSSG). Le montant de CHF 95'965.40 est la part que la commune doit verser au RSSG mais, comme chaque année, c'est le Foyer qui la paye.

Le budget prévoyait une attribution à la réserve de CHF 150'000.- et les comptes se bouclent avec une réserve de CHF 371'710.-. Ce montant comprend la provision de CHF 100'000.- précédemment citée.

Services hôteliers	BUDGET 2020		COMPTES 2020	
	charges	produits	charges	produits
Salaires exploitation	726 000,00		712 179,60	788,40
Charges soc. exploitation	132 000,00		227 325,25	93 915,55
Frais de personnel	50 883,90		56 072,02	
Matériel médical Hsoins	10 000,00		4 893,90	
Produits alimentaires	189 000,00		147 951,29	
Cafétéria	12 500,00	25 000,00	9 004,14	18 994,40
Autres charges ménagères	257 300,00		240 433,15	
Immeubles entretien	38 500,00		27 907,45	
Equipements entretien	23 000,00		17 353,47	
Achat d'équipements	30 000,00		21 922,76	
Eau, énergie	75 000,00		74 462,05	

On constate une diminution des charges et des produits dans le chapitre produits alimentaires et cafétéria en raison des repas de famille qui n'ont pas pu avoir lieu.

Bien que la fête du 30^{ème} anniversaire de l'EMS n'ait pas pu avoir lieu, l'augmentation des frais de personnel s'explique par les primes COVID versées aux employés pour un montant total d'environ CHF 40'000.-. Le Foyer espère recevoir une aide de CHF 20'000.- du SPS.

Bureau et administration	34 500,00		22 738,47	
Autres charges d'expl	82 500,00	73 000,00	67 768,65	90 919,20
Taxes d'hébergement		1 750 000,00		1 736 505,00
<i>Sous total</i>	<i>1 661 183,90</i>	<i>1 848 000,00</i>	<i>1 630 012,20</i>	<i>1 941 122,55</i>

Récapitulatif	BUDGET 2020		COMPTES 2020	
	charges	produits	charges	produits
Soins	3 696 379,85	3 696 379,85	4 185 481,25	4 227 651,94
Zible A et B	379 000,00	335 000,00	290 510,90	295 828,35
Finances	396 000,00	255 934,00	612 675,40	255 934,00
Services hôteliers	1 661 183,90	1 848 000,00	1 630 012,20	1 941 122,55
Totaux	6 132 563,75	6 135 313,85	6 718 679,75	6 720 536,84
Résultat	2 750,10		1 857,09	

La diminution des produits relatifs aux taxes d'hébergement s'explique par des lits non occupés en fin d'année (taux d'occupation à 96%).

Les comptes 2020 du Foyer St-Joseph se bouclent avec un **excédent de produits de CHF 1'857.09**.

Investissements 2020				
	Budget	Exploitation	Non terminés	Compte
<i>Selon budget 2020</i>				
Verticalisateur	7 000,00			5 792,00
Siemens détection incendie	25 000,00			20 694,00
Animation système pour malentendants	7 000,00			6 600,00
En cours				
Sécurité groupe de secours	25 000,00		0,00	
Rénovation Zible A (déd subv 50'000.--)	800 000,00		557,05	
Rénovation Foyer (déd subv 120'000.--)	3 900 000,00		0,00	
Zible B (décompte détaillé présenté séparément)	10 300 000,00			10 764 353,05
<i>non prévus</i>				
Clôture biches				7 207,00
Robot de tonte				9 775,00
Zible C (places de parc et aménagement)				72 993,55
Total	15 064 000,00	0,00	557,05	10 887 414,60

Le Foyer St-Joseph n'a pas eu beaucoup d'investissements en 2020. Il s'est procuré un nouveau verticalisateur, un appareil pour les malentendants et a dû remplacer la détection incendie conformément aux directives en vigueur.

Plusieurs travaux sont en cours, notamment la rénovation de l'immeuble du Zible A et le bâtiment du Foyer. Le montant de CHF 557.05 concerne un émolument d'une procédure de mise à l'enquête.

Le budget relatif à la rénovation du Foyer a été repris par le RSSG, il sera désormais présenté à l'Assemblée communale à titre indicatif.

Les travaux du Zible B sont terminés (voir décompte ci-après).

Le Foyer espérait que la clôture des biches et le robot de tonte soient intégrés dans la budget lié à la rénovation du Foyer mais le comité de pilotage n'a pas accepté par crainte de dépasser le budget.

Le Zible C est la troisième parcelle située entre le Foyer et l'immeuble du Zible A. Il a été décidé de réaliser des places de parc sur ce terrain (non budgétisé).

Décompte final de construction Zible B

Projet primé - Bat-Mann/Latteltin	
Rez cabinets médicaux = surface de 270 m2	
Etages 1 : 4 appartements 2 ½ pces de 51 m2 - 1 appartement 4½ de 123 m2	
Etages 2 - 3 : 16 appartements 2 ½ pces de 51-52 m2	
effectivement réalisé	
Rez cabinets de soins et physiothérapie = surface de 270 m2 / + disponible 80 m2	
Etages 1 : 4 appartements 2 ½ pces de 51 m2 - 1 appartement 4½ de 123 m2	
Etages 2 : 8 appartements 2 ½ pces de 51-52 m2	
Etages 3 : 4 appartements 2 ½ pces de 51-52 m2 + cabinet médical 242 m2	

M. Dominique Perroud annonce que la surface de 80 m², actuellement disponible, sera occupée par le RSSG pour une antenne de soins à domicile.

Financement		
Coût total	Budget	Compte
Terrain 5'000 m2 à fr. 200.--	1 000 000,00	1 000 000,00
Entreprise totale	8 694 000,00	8 456 525,40
Déjà financés (concours d'archite)	300 000,00	299 009,25 31.12.2017
Taxes (y compris nvllle enquête)	150 000,00	159 457,65
Frais promotion	50 000,00	7 500,00
Imprévus	106 000,00	175 347,60
Avenants		
Intempéries + sous-sol		243 430,85
Détection incendie et désenfumage		71 144,35
Transformation cabinets		189 907,70
Panneaux solaires		77 047,60
Couverts à voiture et aménagements extérieurs + / -		117 194,70
Subventions solaire		-24 037,95
Subventions paratonnerre		-8 174,10
Total	10 300 000,00	10 764 353,05

Plusieurs dépenses non budgétisées ont dû être engagées.

Les comptes du Zible B se bouclent avec un dépassement de CHF 464'353.05 qui a pu être financé par les fonds propres.

M. Philippe Hayoz constate qu'il y a 4 appartements de moins que ce que prévoyait le projet initial et qu'il y a seulement un dépassement de CHF 464'353.05. **M. Bertrand Gaillard** affirme qu'il y a 4 appartements de moins mais un cabinet de soins et de physiothérapie en plus, ce qui signifie que la surface louée est identique. Il y a eu finalement plus de mobilier, un renforcement de la ventilation, un local de radiologie, une mise à l'enquête complémentaire. Le cabinet médical a un loyer progressif. Actuellement, la location mensuelle s'élève à CHF 3'600.-. **M. Bertrand Gaillard** précise que le dépassement n'est pas dû principalement au cabinet médical mais également à la modification de l'escalier central en métal alors qu'il était prévu en béton, la pose de panneaux solaires, les travaux de remise en état suite aux intempéries, etc. Certains avenants ne faisaient pas partie du contrat principal. Par exemple, il n'était pas certain de pouvoir réaliser les sous-sol sur la totalité de la surface en raison de la géologie du terrain. Lors des intempéries, les travaux de terrassement étaient en cours de réalisation. Le terrassement a dû être refait et ces travaux n'étaient pas couverts par l'assurance. La remise en place de la terre a coûté CHF 80'000.- et la réalisation des sous-sol CHF 70'000.-.

Mme Sandrine King tient à remercier la Commune et le Foyer d'avoir entrepris les négociations pour avoir des médecins généralistes et un cabinet de soins sur la Commune.

Quelques chiffres

Résidants	
Nombre de journées	16 559
Taux d'occupation	96,26%
Moyenne d'âge	85,18
5 résidants de La Roche 3'976 journées = 24,01%	

Personnel	
Nombre d'employés au 31.12 = EPT 45,80	72
Salaires versés total (avec all fam)	3 760 056,30
Salaire mensuel moyen brut x 13 par EPT	6 314,79
Salaires versés à des personnes domiciliées à La Roche	1 010 813,15

Rapport de la commission financière

M. Joël Brodard donne la parole à la Commission financière, **M. Pascal Fragnière**, pour la lecture de son rapport.

L'organe de révision, la Fiduciaire Gefid Conseils SA, a vérifié les comptes annuels 2020 du Foyer St-Joseph.

Tous les documents comptables ont été mis à la disposition du réviseur et il a obtenu toutes les réponses à ses questions.

Comme le rapport de révision le recommande, nous préavisons favorablement l'approbation des comptes 2020 du Foyer par l'Assemblée communale.

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'approbation des comptes 2020 du Foyer St-Joseph, vote à mains levées :

APPROBATION : 37

CONTREPARTIE : 0

Point 5) Présentation de décomptes d'investissements

Renouvellement du logiciel informatique pour l'administration

M. Joël Brodard relève que l'acquisition d'un nouveau logiciel informatique permet à l'administration de disposer d'un outil sûr, fiable et à la hauteur des exigences réglementaires imposées à la commune.

La migration de l'ancienne solution, composée de 2 entités distinctes pour la gestion communale et celle des impôts, bien que soigneusement planifiée, a demandé certaines adaptations. Le premier exercice dans le nouvel environnement a provoqué certains désagréments, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Plusieurs processus organisationnels ont été adaptés aux fonctionnalités du nouveau logiciel et optimisés. La nouvelle solution améliore la qualité et la sécurité des données traitées par l'administration communale.

Présentation du décompte final de l'acquisition du nouveau logiciel de l'administration :

- ▶ CHF 110'000.00.- projet validé à l'assemblée du budget 2019
- ▶ Réception de la dernière facture le 14.02.2020
- ▶ Coûts : CHF 108'565.20.-

Mise à jour du site internet communal

M. Claude Raemy présente le décompte final d'investissement concernant la mise à jour du site internet communal :

- ▶ CHF 15'000.00.- projet validé à l'assemblée du budget 2020
- ▶ Réception de la dernière facture le 15.06.2020
- ▶ Coûts : CHF 14'884.00.-

Le site internet est en fonction depuis le mois de décembre 2020 mais quelques modifications doivent encore être apportées.

Réfection du Pont du Steckel

M. Xavier Brodard présente le décompte de l'investissement lié à la réfection du Pont du Steckel :

Crédit d'étude pour la réfection du pont du Steckel approuvé en assemblée du 16 décembre 2013.

Description	Budget	Décompte	Subvention
• Crédit d'étude pour la réfection du pont du Steckel	20'000.00	18'046.35	
MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT :	20'000.00	18'046.35	

Complément d'étude pour la réfection du pont du Steckel approuvé en assemblée du 14 décembre 2015.

Description	Budget	Décompte	Subvention
• Complément d'étude pour la réfection du pont du Steckel	32'400.00	29'930.90	
MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT :	32'400.00	29'930.90	

Réfection du pont du Steckel approuvé en assemblée du 18 décembre 2017.

Description	Budget	Décompte	Subvention
• Travaux de béton armé, d'endiguement et de génie-civil (démolition ancien pont, étanchéité, bordures, revêtement, garde-corps, etc.) :	535'000.00	521'416.95 14'689.80	22'089.80
• Eléments préfabriqués en béton armé (poutres et bordures) :	60'000.00	70'962.85	
• Travaux d'installateur (déplacement conduite d'eau) :	15'000.00	5'000.00	
• Frais de géomètre et honoraires d'ingénieur civil :	95'000.00	96'843.15	
• Divers et imprévus :	70'000.00	9'297.85	
• Travaux complémentaires d'endiguement dans la Serbache	25'000.00	35'615.65	25'643.30
•			
• Ruisseau de la Serbache réfection des seuils		113'491.30	90'793.05
• Soutien reçu du Patenschaft			80'000.00
			20'000.00
MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT :	800'000.00	867'317.55	238'526.15

Totaux	852'400.00	915'294.80	238'526.15
Solde à la charge de la commune			676'768.65

Le budget a été respecté sauf pour les travaux de réfection des seuils dans le ruisseau de la Serbache. Entre l'enquête préalable et l'enquête définitive, le Service de l'Environnement et le Service des forêts et de la nature ont demandé à la Commune de supprimer le seuil situé sous le pont du Steckel ainsi que celui qui se trouve près de la déchetterie mais la Commune n'était pas favorable. Après des négociations avec ces Services, il a été décidé de laisser ces deux seuils et de supprimer tous les autres jusqu'au lac.

En tenant compte des subventions et du soutien du Patenschaft, le solde à la charge de la Commune s'élève à CHF 676'768.65.

Réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach

M. Xavier Brodard présente le décompte de l'investissement lié à la réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach :

Travaux urgents 2016			
Description	Budget	Décompte	Subvention
• Travaux de génie-civil et d'endiguement		5'729.40	
		1'952.90	
		1'252.80	
		9'936.00	
		2'653.10	
• Corporation forestière		1'741.45	
		3'908.90	
		144.00	
		2'957.45	
• Subventions			9'688.30
			10'596.60
Montant total de l'investissement	0.00	30'276.00	20'284.90
Etude pour la réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach approuvé en assemblée du 12 décembre 2016			
Description	Budget	Décompte	Subvention
• Crédit d'étude pour la réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach	15'500.00	6'123.60	En suspens
Montant total de l'investissement	15'500.00	6'123.60	0.00
Impasse du Moulin 2016 et 2018			
Description	Budget	Décompte	Subvention
• Réfection de la route du Moulin		19'507.25	
		969.30	697.90
• Renforcement des berges enrochement et réfection place		70'833.30	50'999.98
Montant total de l'investissement	0.00	91'309.85	51'697.87
Barrage Fallenbach 2018			
Description	Budget	Décompte	Subvention
• Travaux de génie-civil et d'endiguement		16'068.80	11'569.54
		623.05	448.60
• Corporation forestière		71.10	51.19
		38'585.80	27'781.78

• Câblage		7'824.40	5'633.57
Montant total de l'investissement	0.00	63'173.15	45'484.67

Réfection des endiguements du ruisseau du Fallenbach approuvé en assemblée du 17 décembre 2018			
Description	Budget	Décompte	Subvention
• Permis de construire		169.55	
		2'490.00	
		43'080.00	
• Honoraires d'ingénieur hydraulicien		21'540.00	
		10'770.00	
		34'601.10	
		100'000.00	
		150'000.00	
• Travaux de génie-civil et d'endiguement		100'000.00	
		80'000.00	
		7'200.00	
		126'362.10	
• Corporation forestière	577'000.00	163.75	
		880.00	
• Adduction d'eau		4'070.70	
• Eclairage public		7'953.65	
		252.00	
• Fourniture de matériel		220.50	
		430.80	
• Honoraires de géomètres		9'106.05	
• Emoluments de registre foncier		3'841.00	
			226'526.40
• Subventions			213'988.95
			53'062.40
• Soutien du Patenschaft			40'000.00
Montant total de l'investissement	577'000.00	703'131.20	533'577.75
TOTAUX	592'500.00	894'013.80	651'045.19
Solde à la charge de la commune			242'968.61

Le dépassement de budget s'explique par le prolongement des travaux sur une longueur de 50 mètres car un rétrécissement était toujours présent au niveau de la remise, anciennement propriété de M. Roland Kolly. Après des négociations avec M. Roland Kolly, une partie de la remise a été démontée pour permettre de laisser le ruisseau au même gabarit sur toute la longueur.

Mme Sandrine King constate une augmentation des intempéries en raison du réchauffement climatique. Elle demande si une réflexion globale est réalisée et si des aides sont octroyées par le canton pour l'établissement d'un diagnostic général ? M. Xavier Brodard répond qu'il existe une carte des ruissellements pour prévenir les dangers. La Commune a d'ailleurs voté en 2018 ou 2019 une étude pour les mesures de protection contre le ruissellement dans les secteurs de la Serbache et du Zible. Les deux projets avancent mais sont actuellement en suspens. Pour la Serbache, le projet est bloqué en attendant l'actualisation de la carte des dangers naturels et pour le Zible, le projet est bloqué par le Service des ponts et chaussées.

Travaux d'adduction d'eau

M. Jérôme Tinguely présente divers décomptes d'investissements liés à des travaux d'adduction d'eau.

Bouclage réseau d'eau potable, Le Rohr

► 90'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2015	
► Réception de la dernière facture le 30.11.2017	
► Répartition des coûts :	
▪ Génie civil	33'480.00 .-
▪ Installateur sanitaire	43'660.80 .-
▪ Frais d'ingénieurs et géomètres	19'056.90 .-
▪ Emoluments administratifs	2'430.05 .-
▪ Subventions ECAB	- 15'696.45 .-
Total final des travaux	<u>82'931.30 .-</u>

Remplacement d'une conduite d'eau Route du Zible

► 145'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2016	
► Réception de la dernière facture le 28.02.2017	
► Répartition des coûts :	
▪ Génie civil	76'797.75 .-
▪ Installateur sanitaire	34'103.65 .-
▪ Frais d'ingénieurs et géomètres	14'948.75 .-
Total final des travaux	<u>125'850.15 .-</u>

Remplacement d'une conduite d'eau potable secteur Haut de Scherwyl - ruisseau des roches

- ▶ 115'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2016
 - ▶ Réception de la dernière facture le 11.02.2019
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 52'831.00 .-
 - Installateur sanitaire 55'587.75 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 21'579.75 .-
- Total final des travaux** **129'998.50 .-**

Remplacement d'une conduite d'eau potable secteur ruisseau des Roches – garage de la Serbache

- ▶ 250'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2016
 - ▶ Réception de la dernière facture le 11.02.2019
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 128'116.50 .-
 - Installateur sanitaire 85'450.40 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 36'628.85 .-
- Total final des travaux** **250'195.75 .-**

Remplacement d'une conduite d'eau potable secteur Route de Fribourg - Route de la Serbache

- ▶ 104'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2016
 - ▶ Réception de la dernière facture le 11.02.2019
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 42'903.40 .-
 - Installateur sanitaire 43'391.85 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 12'133.25 .-
- Total final des travaux** **98'428.50 .-**

Remplacement d'une conduite d'eau potable secteur Route du Lèche - Foyer St-Joseph

- ▶ 121'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2016
 - ▶ Réception de la dernière facture le 11.02.2019
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 38'399.05 .-
 - Installateur sanitaire 46'965.60 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 21'713.15 .-
- Total final des travaux** **107'077.80 .-**

Remplacement d'une conduite d'eau potable dans le secteur Bas de Scherwyl - Route du Barrage

- ▶ 240'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2017
 - ▶ Réception de la dernière facture le 06.08.2020
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 158'762.45 .-
 - Installateur sanitaire 87'072.10 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 39'663.80 .-
- Total final des travaux** **285'498.35 .-**

Le dépassement du budget s'explique par le prolongement du remplacement de la conduite sur une longueur supplémentaire de 70 mètres (conduite vétuste en eternit).

Remplacement d'une conduite d'eau potable dans le secteur ruisseau du Biési - halle polyvalente

- ▶ 140'000.00.- projet validé à l'assemblée du budget 2017
 - ▶ Réception de la dernière facture le 06.08.2020
 - ▶ Répartition des coûts :
 - Génie civil 70'918.35 .-
 - Installateur sanitaire 68'443.85 .-
 - Frais d'ingénieurs et géomètres 20'400.15 .-
- Total final des travaux** **159'762.35 .-**

Le dépassement du budget s'explique par la réalisation de petits travaux complémentaires, notamment quelques raccordements et des recherches de vannes privées.

Remplacement d'une conduite d'eau potable dans le secteur garage de la Serbache - ruisseau des Medzelnès

▶	190'000.- projet validé à l'assemblée du budget 2017	
▶	Réception de la dernière facture le 11.02.2019	
▶	Répartition des coûts :	
▪	Génie civil	75'880.00 .-
▪	Installateur sanitaire	85'133.70 .-
▪	Frais d'ingénieurs et géomètres	29'254.25 .-
	Total final des travaux	<u>190'267.95 .-</u>

Coût total

▶	Budget total :	1'205'000.00
▶	Coût total :	<u>1'239'742.70</u>
	Dépassement de budget	34'742.70

M. Jérôme Tinguely précise que certains travaux sont toujours en cours de réalisation et apporte quelques informations supplémentaires :

- Conduite tronçon du Rohr : travaux terminés, en attente de la facture finale
- Conduite tronçon chapelle : la conduite de 150 m en eternit, située sous la route cantonale, n'est plus utilisée.
- Conduite tronçon ruisseau du Stoutz – Gilbert Théraulaz : travaux en cours de réalisation
- Assainissement du réservoir des Pointes : travaux terminés d'ici les deux prochaines semaines.

M. Jérôme Tinguely annonce que les travaux d'adduction d'eau réalisés ces 15 dernières années ont fait l'objet d'une convention entre la Commune et les propriétaires privés afin d'inscrire les servitudes au Registre foncier. Les propriétaires concernés seront convoqués par écrit, dès le mois de mai prochain, en vue de la signature de ces conventions.

M. Gérard Mauron demande si ces travaux concernent le changement des conduites en eternit uniquement ou également les autres ? **M. Jérôme Tinguely** répond que le 90% des travaux ont été réalisés pour remplacer les conduites en eternit. Seule une nouvelle conduite a été posée depuis le ruisseau des Medzelnès jusqu'à la Route des Papauses, pour laquelle la Commune a reçu une subvention de la part de l'ECAB. Depuis 4 ans, l'ECAB ne subventionne que les nouvelles conduites et celles âgées de plus de 70 ans. Les conduites communales ont entre 50 et 55 ans.

Point 6) Législature 2021-2026 – Election des membres des commissions

6.1 Commission financière

M. Joël Brodard donne la parole à M. Claude Raemy, responsable des finances.

En vue de la nouvelle législature et conformément à l'article 10 de la Loi sur les communes, l'Assemblée communale doit élire les membres de la Commission financière.

- | | |
|---------------------|-----------|
| • Fragnière Pascal | Président |
| • Bapst Christophe | Membre |
| • Bourguet Edmond | Membre |
| • Hayoz Philippe | Membre |
| • Overney Annabella | Membre |

M. Joël Brodard demande s'il y a d'autres personnes intéressées à intégrer la Commission financière. Aucune personne ne se propose.

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'élection des membres de la Commission financière, vote à mains levées :

APPROBATION : 41
CONTREPARTIE : 0

6.2 Commission d'aménagement et de l'énergie

M. Joël Brodard donne la parole à M. Bertrand Gaillard, responsable de l'aménagement. En vue de la nouvelle législature et conformément à l'article 10 de la Loi sur les communes, l'Assemblée communale doit élire les membres de la Commission d'aménagement et de l'énergie.

- | | |
|---|-----------|
| • Conseiller communal responsable des constructions | Président |
| • Conseiller communal suppléant | Membre |
| • Birbaum David | Membre |
| • Brodard Jacques | Membre |
| • Giroud Stéphane | Membre |
| • Moullet Jean-François | Membre |
| • Scherly François | Membre |
| • Tornare Nicolas | Membre |

M. Joël Brodard demande s'il y a d'autres personnes intéressées à intégrer la Commission d'aménagement et de l'énergie. Aucune personne ne se propose.

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'élection des membres de la Commission d'aménagement et de l'énergie, vote à mains levées :

APPROBATION : 40

CONTREPARTIE : 0

6.3 Commission de naturalisation

M. Joël Brodard donne la parole à **M. Claude Raemy**, responsable des finances.

En vue de la nouvelle législature et conformément à l'article 10 de la Loi sur les communes, l'Assemblée communale doit élire les membres de la Commission de naturalisation.

- | | |
|---------------------|-----------|
| • Fragnière Pascal | Président |
| • Bapst Christophe | Membre |
| • Bourguet Edmond | Membre |
| • Hayoz Philippe | Membre |
| • Overney Annabella | Membre |

M. Joël Brodard demande s'il y a d'autres personnes intéressées à intégrer la Commission de naturalisation. Aucune personne ne se propose.

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'élection des membres de la Commission de naturalisation, vote à mains levées :

APPROBATION : 41

CONTREPARTIE : 0

M. Robert Lehmann demande pour quelle raison l'Assemblée communale ne nomme plus la Commission du Foyer St-Joseph ? **M. Joël Brodard** répond que la Commission du Foyer est le Conseil communal en place. Le nouveau Conseil communal décidera de quelle manière il fonctionnera. **M. Robert Lehmann** est d'avis que deux personnes externes devraient faire partie de cette Commission sachant que le Conseil communal est déjà bien occupé. **M. Joël Brodard** prend note de cette proposition.

Point 7) Mode de convocation des assemblées communales

Conformément à l'article 12 de la Loi sur les communes fribourgeoises, l'assemblée communale décide, lors de la première séance de la législature, le mode de convocation des assemblées communales. Ce mode de convocation vaut pour la durée de la législature.

Le Conseil communal propose à l'Assemblée communale de continuer le mode de convocation actuel, à savoir :

Convocation officielle :

- Feuille officielle du canton de Fribourg
- Expression Villageoise
- Site internet communal
- Pilier public

Publication à bien plaisir :

- Messenger
- Application iGruyère

Information sur l'application iGruyère

M. Joël Brodard annonce à l'Assemblée qu'une nouvelle application pour smartphones a été créée dans le but de communiquer rapidement des sujets d'actualité liés à la Commune. Toutes les communes du district peuvent y publier des informations, notamment sur :

- des événements ;
- la fermeture exceptionnelle d'une route ;
- le changement d'horaire de l'administration ou de la déchetterie ;
- et bien plus encore !

Approbation

M. Joël Brodard procède à l'approbation du mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2021-2026, vote à mains levées.

APPROBATION : 45
CONTREPARTIE : 0

Point 8) Divers

Merci à Madame Elisabeth Rigolet

C'est en juin 2006 qu'Elisabeth Rigolet a débuté son activité au sein de l'administration communale en qualité de perceptrice de l'impôt communal et à la facturation des différentes taxes à un taux d'activité de 50%.

Elisabeth s'est toujours montrée discrète et consciencieuse et très appréciée de ses collègues de l'administration ainsi que du Conseil communal.

Au nom du Conseil communal et de la Commune de La Roche, je te remercie pour tout ton travail et te souhaite une belle et longue retraite au côté de ton époux Antoine.

Joël Brodard

Bienvenue à Madame Estelle Birbaum

Pour remplacer Elisabeth Rigolet, le Conseil communal a engagé Madame Estelle Birbaum au taux de 30%. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'administration de la Commune de La Roche et espérons une bonne intégration au sein de l'équipe en place. Les tâches au sein de l'administration seront quelque peu redistribuées.

Joël Brodard

Bienvenue à Messieurs Fabien Kolly et Jämes Michoud

Le 7 mars dernier, lors des élections communales, Monsieur Jämes Michoud et Monsieur Fabien Kolly ont été brillamment élus et le Conseil communal leur souhaite plein succès dans cette nouvelle fonction.

Joël Brodard

Applaudissements de l'Assemblée communale.

Merci à Monsieur Joël Brodard

Cette assemblée est un peu particulière. Pour certains d'entre nous, il s'agit de la dernière derrière cette table.

Joël Brodard a été élu en 2001 et a accepté la charge de syndic depuis la législature 2006. A l'issue de ses 20 ans, il a décidé de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Durant ses années de syndiculture, Joël a vu la commune évoluer, la population a fortement augmenté, de nouvelles entreprises et commerces ont vu le jour.

Sous sa direction, le Conseil communal a abordé ces changements avec pragmatisme et professionnalisme.

Au nom du Conseil communal et de la population, je te remercie pour ton engagement.

Bertrand Gaillard

Merci à Monsieur Jérôme Tinguely

Notre collègue Jérôme est entré au Conseil en 2006. Il a eu la lourde charge de rénover notre réseau d'eau et de terminer le déploiement de l'épuration sur la commune.

Il a dû faire preuve d'un fort caractère et d'une motivation sans faille pour exécuter une tâche où il devait surtout dire aux gens que ça allait impacter leurs finances de manière pas très positive.

Pour ses 15 années passées au Conseil, tes collègues et la population te remercie.

Je profite également de remercier les familles de nos deux collègues pour leur compréhension et surtout pour leur patience lorsqu'ils tourneront en rond les lundis soir à venir.

Joël et Jérôme recevront un petit présent lors de la dernière séance.

Encore une fois merci et bonne retraite à vous deux !

Bertrand Gaillard

Questions/remarques

L'Assemblée communale ne fait part d'aucune question ou remarque dans les divers.

M. Joël Brodard lève l'assemblée à 21h15.

